

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction de la Coopération et des
Échanges Interuniversitaires

Sous Direction de la Formation du Perfectionnement

à l'Étranger et de l'Insertion

N° : 1080 /D.C.E.I.U/S.F.P.E.I./ 2014

Alger, le 28 OCT. 2014

Madame la Présidente
de la conférence régionale des universités du Centre
Université de Boumerdes



Objet/: Offre de Bourse du Gouvernement de la Hongrie

P.J : Information du Programme et formulaire de candidature

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, une offre de bourse émanant de l'Ambassade de Hongrie en Algérie, relative aux bourses d'études accordées aux étudiants et enseignants chercheurs Algériens au titre de l'année universitaire 2014-2015, pour la préparation d'un diplôme de Master, et de Phd dans les domaines suivants :

Sciences de l'ingénieur, sciences de la vie et de la nature .

Cette formation est destinée aux étudiants majors de promotion inscrits en dernière année de licence et de Master et maîtrisant obligatoirement la langue anglaise.

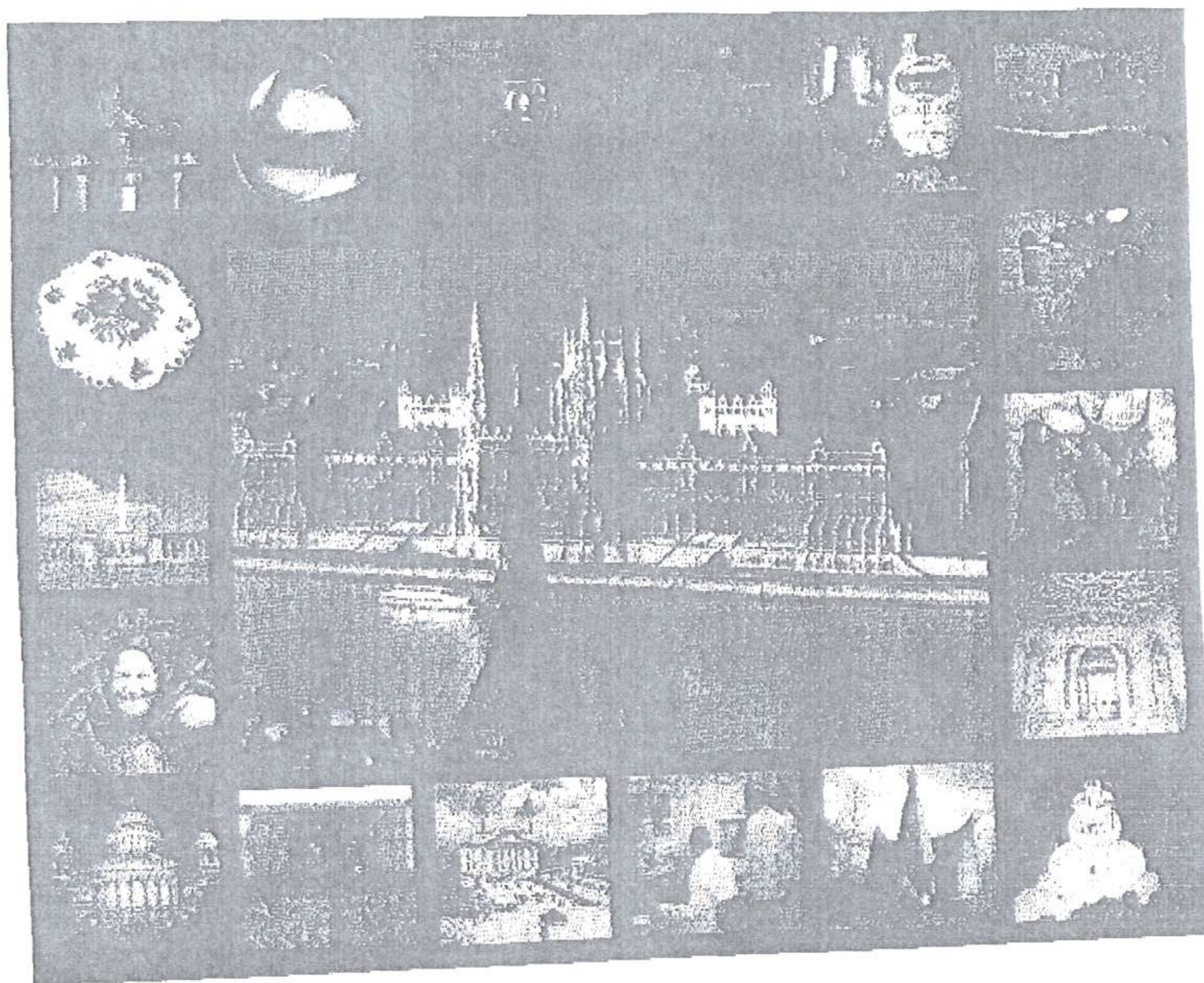
Je vous saurais gré des dispositions que vous voudrez bien prendre pour la diffusion de cette offre et vous prie de nous faire parvenir, les listes et dossiers complets des postulants retenus accompagnés du formulaire dûment rempli des étudiants et enseignants remplissant les conditions réglementaires d'éligibilité à une formation résidentielle à l'étranger ayant candidaté à ce programme.

Les candidatures retenus par les C.R.U. doivent être envoyées au plus tard le 12 novembre 2014 en deux étapes :

1- Envoyer le dossier par e-mail à l'adresse électronique suivante:
mob@bbi.hu

2- Transmettre deux copies du dossier de candidature à l'adresse suivante :
balassi institute Hungarian Scholarship Board Office 1519 Budapest
PF.385 Hungary.

الوزير ونظيريه من
المسؤول المسؤول في الخارج



PROGRAMME STIPENDIUM HUNGARICUM

Appel à candidatures aux étudiants algériens
aux bourses de l'Etat de Hongrie pour des formations des études
complètes

Comité Hongrois des Bourses

 **Balassi
Intézet**
Institut Balassi, Office de CHB
1519 Budapest, Pf. 385
Tel.: +36 1 384 9009
Fax: +36 1 343 6489

Le Programme de Bourses « Stipendium Hungaricum » a été fondé par le Gouvernement de la Hongrie en 2013.

Des bourses peuvent être attribuées aux citoyens des pays qui possèdent un plan de coopération de l'éducation valide/en effet, signé par le Ministère des Ressources Humaines de Hongrie et le ministère pertinent chargé de l'éducation.

Procès de pré-sélection des candidats devrait être effectué par le ministère chargé de l'éducation du pays concerné ou par le comité de bourses, nommé par ce ministère.

La Hongrie, à travers de l'Institut Balassi Comité Hongrois des Bourses, offre des bourses aux ressortissants étrangers qui ont l'intention de poursuivre leurs formations complètes de Bachelor, de Master ou Master indivisé ou de Doctorat aux établissements hongrois de l'enseignement supérieur, accréditées par l'Etat.

Au total 100 bourses sont disponibles aux étudiants algériens pour les formations listées ci-dessous, dès l'année scolaire 2014/2015 dans les disciplines de l'agriculture, de l'ingénierie, des sciences exactes, des arts des sciences du langage et de la linguistique. Parmi de ces 100 bourses, 90 sont offerts aux formations de deuxième cycle et 10 aux formations de Doctorat :

1. Formations de deuxième cycle (formations complètes de MA ou MSc)

Critères d'admission: possession d'un diplôme ou un certificat de Bachelor et un examen d'entrée réussi pour la formation choisie. La durée des formations - en dépendant du type de formation - est définie par les lois actuelles en vigueur.

2. Formations complètes de Doctorat

Critères d'application: possession d'un diplôme ou un certificat de Master et un examen d'entrée réussi pour la formation choisie. L'examen d'entrée réussi au programme de Doctorat ou à l'école doctorale respective est une condition préalable de la bourse. La durée des formations - définie par les lois actuelles en vigueur - est 36 mois.

CAS DE NON ELIGIBILITE

- » Citoyens étrangers avec un permis de résidence/immigration ou avec une application d'un tel permis en cours en Hongrie
- » Citoyens étrangers avec une résidence permanente en Hongrie
- » Citoyens étrangers employés de façon permanente en Hongrie, comme défini dans la Code du travail hongroise